



BATHURST
SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE
PROCÈS-VERBAL

le 15 juin 2026
 18 h 30
 Salle du conseil - Hôtel de Ville

Présences	K. Chamberlain, mairesse P. Anderson, conseillère S. Brunet, conseiller R. Hondas, conseiller J.-F. LeBlanc, conseiller J. Boudreau, conseillère M. Skerry, conseiller M. Willett, maire adjoint
Absent	E. L. Scott, conseillère
Fonctionnaires	T. Pettigrew, directeur général M. A. LaPlante, directeur senior des services législatifs A. Parker, greffière municipale J. Dickie, greffière adjointe L. Foulem, directeur des communications corporatives M. Abernethy, directeur senior de l'ingénierie et de l'infrastructure R. Wilbur, directeur senior des services communautaires M. Bouffard, directeur municipal d'urbanisme N. Landriaul, directeur d'urbanisme

1. **MOMENT DE RÉFLEXION / RECONNAISSANCE TERRITORIALE**
2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par J. Boudreau, conseillère

QUE l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

MOTION ADOPTÉE

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Mairesse Chamberlain déclare un conflit d'intérêts concernant le point 9.3 Distribution des commandites 2026.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Séance ordinaire publique tenue le 4 mai 2026

Proposé par M. Skerry, conseiller

Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire publique daté du 4 mai 2026 soit approuvé comme distribué.

MOTION ADOPTÉE

4.2 Cérémonie d'assermentation tenue le 1 juin 2026

Proposé par P. Anderson, conseillère

Appuyé par M. Skerry, conseiller

QUE le procès-verbal de la Cérémonie d'assermentation daté du 1 juin 2026 soit approuvé comme distribué.

MOTION ADOPTÉE

5. RÉOLUTIONS EN BLOC

6. PRÉSENTATIONS DU PUBLIC ET DE L'ADMINISTRATION

6.1 Retraite - Andre Langlais

7. FINANCES

7.1 Total des comptes fournisseurs pour le mois de avril 2026

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par M. Willett, maire adjoint

QUE les comptes fournisseurs, incluant les salaires, pour le mois de avril 2026 soient approuvés comme indiqué ci-dessous :

Opération : 1 687 695 \$

Capital : 200 241 \$

Total : 3 646 858 \$

MOTION ADOPTÉE

7.2 Total des comptes fournisseurs pour le mois de mai 2026

Proposé par J.-F. LeBlanc, conseiller

Appuyé par M. Skerry, conseiller

QUE les comptes fournisseurs, incluant les salaires, pour le mois de mai 2026 soient approuvés comme indiqué ci-dessous :

Opération : 1 911 525 \$

Capital : 333 845 \$

Total : 3 655 220 \$

MOTION ADOPTÉE

8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX

8.1 Réception des recommandations du Comité consultatif en matière d'urbanisme

8.1.1 2321, promenade Rough Waters

8.2 Amendements proposés aux arrêtés municipaux et de zonage

8.2.1 Première lecture arrêté 2026-04M

Proposé par M. Willett, maire adjoint

Appuyé par R. Hondas, conseiller

QUE l'arrêté 2026-04M intitulé « Un arrêté visant à modifier l'arrêté 2006-01 intitulé « Arrêté portant adoption du plan municipal de la City of Bathurst » » soit lu trois (3) fois par titre, conformément aux exigences énoncées au paragraphe 15(3) de la *Loi sur la gouvernance locale*; et

QU'il est possible d'examiner l'arrêté proposé ci-dessus en communiquant avec la greffière municipale de la Ville pendant les heures normales de bureau; et

QUE l'arrêté proposé ci-dessus soit affiché sur le site Web de la Ville de Bathurst et sur la page Facebook, conformément à la *Loi sur la gouvernance locale*, alinéa 70(1)(c); et

QUE le but de ce rezonage est de permettre l'établissement et l'exploitation d'une entreprise de production et de distribution de palettes de bois.

IL EST RÉSOLU QUE l'arrêté proposé 2026-04M intitulé « Un arrêté visant à modifier l'arrêté 2006-01 intitulé « Arrêté portant adoption du plan municipal de la City of Bathurst » » soit lu pour la première fois, par titre.

MOTION ADOPTÉE

8.2.2 Première lecture arrêté 2026-04Z

Proposé par P. Anderson, conseillère

Appuyé par S. Brunet, conseiller

QUE l'arrêté 2026-04Z intitulé « Un arrêté pour modifier l'arrêté municipal 2008-01 intitulé « Arrêté de zonage de la ville de Bathurst » » soit lu trois (3) fois par titre, conformément aux exigences énoncées au paragraphe 15(3) de la *Loi sur la gouvernance locale*; et

QU'il est possible d'examiner l'arrêté proposé ci-dessus en communiquant avec la greffière municipale de la Ville pendant les heures normales de bureau; et

QUE l'arrêté proposé ci-dessus soit affiché sur le site Web de la Ville de Bathurst et sur la page Facebook, conformément à la *Loi sur la gouvernance locale*, alinéa 70(1)(c); et

QUE le but de ce rezonage est de permettre l'établissement et l'exploitation d'une entreprise de production et de distribution de palettes de bois.

IL EST RÉSOLU QUE l'arrêté proposé 2026-04Z intitulé « Un arrêté visant à modifier l'arrêté municipal 2008-01 intitulé « Arrêté de zonage de la City of Bathurst » » soit lu pour la première fois, par titre.

MOTION ADOPTÉE

8.2.3 Deuxième lecture arrêté 2026-04M

Proposé par P. Anderson, conseillère

Appuyé par M. Skerry, conseiller

QUE l'arrêté 2026-04M, intitulé « Un arrêté visant à modifier l'arrêté 2006-01 intitulé « Arrêté portant adoption du plan municipal de la City of Bathurst » » soit lu en deuxième lecture (par titre).

MOTION ADOPTÉE

8.2.4 Deuxième lecture arrêté 2026-04Z

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par J. Boudreau, conseillère

QUE l'arrêté 2026-04Z, intitulé « Un arrêté visant à modifier l'arrêté 2008-01 intitulé « Arrêté de zonage de la City of Bathurst » » soit lu en deuxième lecture (par titre).

MOTION ADOPTÉE

9. RÉOLUTIONS PROVISOIRES

9.1 Nomination d'un agent de contrôle des animaux

Proposé par J.-F. LeBlanc, conseiller

Appuyé par J. Boudreau, conseillère

ATTENDU QU'en vertu de l'arrêté no 2012-04 « Un arrêté régissant la garde et le contrôle des animaux de compagnie dans la Ville de Bathurst », le conseil est autorisé à nommer des agents de contrôle des animaux; et

QUE Jessica Hebert est autorisée, désignée et nommée afin d'agir pour et au nom de la municipalité dans le but d'assurer l'exécution de l'arrêté no 2012-04; et

QUE ladite nomination se poursuive tant et aussi longtemps que ladite personne demeure au service de l'Animal Shelter Bathurst Inc. ou que cette nomination soit limitée ou résiliée par le Conseil.

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QUE le Conseil municipal de Bathurst nomme par la présente Jessica Hebert à titre d'agent de contrôle des animaux.

MOTION ADOPTÉE**9.2 Distribution des dons 2026****9.2.1 4 Directions**

Proposé par P. Anderson, conseillère

Appuyé par M. Skerry, conseiller

QUE la répartition des dons, telle que recommandée lors de la réunion du Comité plénière tenue le 8 juin 2026, soit approuvée comme suit :

4 Directions, au montant de 2 250 \$, pour le parrainage de trois (3) enfants de Bathurst, à raison de 750 \$ par enfant.

MOTION ADOPTÉE**9.2.2 Bathurst Blades**

Proposé par M. Willett, maire adjoint

Appuyé par R. Hondas, conseiller

QUE la répartition des dons, telle que recommandée lors de la réunion du Comité plénière tenue le 8 juin 2026, soit approuvée comme suit :

Bathurst Blades, au montant de 3 496 \$, pour couvrir 16 heures de glace au Centre régional K.C. Irving.

(7) Oui - Conseillers Hondas, Boudreau, Willett, Skerry, Brunet, Leblanc et Mairesse Chamberlain

(1) Non - Conseillère Anderson

MOTION ADOPTÉE**9.2.3 Club Allaouleg Baie des Chaleurs**

Proposé par J.-F. LeBlanc, conseiller

Appuyé par M. Skerry, conseiller

QUE la répartition des dons, telle que recommandée lors de la réunion du Comité plénière tenue le 8 juin 2026, soit approuvée comme suit :

Club Allaouleg Baie des Chaleurs, au montant de 200 \$.

MOTION ADOPTÉE**9.2.4 Corporation de revitalisation du centre-ville de Bathurst**

Proposé par M. Willett, maire adjoint

Appuyé par J. Boudreau, conseillère

QUE la répartition des dons, telle que recommandée lors de la réunion du Comité plénière tenue le 8 juin 2026, soit approuvée comme suit :

Corporation de revitalisation du centre-ville de Bathurst, au montant de 2 500 \$, pour l'initiative ShopLocal2Win.

MOTION ADOPTÉE

9.2.5 Maison Doucet-Hennessy

Proposé par S. Brunet, conseiller

Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE la répartition des dons, telle que recommandée lors de la réunion du Comité plénière tenue le 8 juin 2026, soit approuvée comme suit :

Maison Doucet-Hennessy, au montant de 2 000 \$.

MOTION ADOPTÉE

9.2.6 Festival Chaleur Bantou

Proposé par M. Willett, maire adjoint

Appuyé par J. Boudreau, conseillère

QUE la répartition des dons, telle que recommandée lors de la réunion du Comité plénière tenue le 8 juin 2026, soit approuvée comme suit :

Festival Chaleur Bantou, au montant de 1 000 \$, pour la portion du festival se déroulant sur le territoire de la Ville de Bathurst.

MOTION ADOPTÉE

9.2.7 Fondation Chaleur

Proposé par M. Skerry, conseiller

Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE la répartition des dons, telle que recommandée lors de la réunion du Comité plénière tenue le 8 juin 2026, soit approuvée comme suit :

Fondation Chaleur, au montant de 1 000 \$.

MOTION ADOPTÉE

9.2.8 Journées internationales Grillades

Proposé par J. Boudreau, conseillère

Appuyé par P. Anderson, conseillère

QUE la répartition des dons, telle que recommandée lors de la réunion du Comité plénière tenue le 8 juin 2026, soit approuvée comme suit :

Journées internationales Grillades (5e édition), au montant de 1 000 \$.

MOTION ADOPTÉE

9.2.9 Mountain & Fat Bike Chaleur Inc.

Proposé par S. Brunet, conseiller

Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE la répartition des dons, telle que recommandée lors de la réunion du Comité plénière tenue le 8 juin 2026, soit approuvée comme suit :

Mountain & Fat Bike Chaleur Inc., au montant de 4 950 \$.

MOTION ADOPTÉE

9.2.10 Sentier Nepisiguit Mi'gmaq

Proposé par M. Skerry, conseiller

Appuyé par M. Willett, maire adjoint

QUE la répartition des dons, telle que recommandée lors de la réunion du Comité plénière tenue le 8 juin 2026, soit approuvée comme suit :

Sentier Nepisiguit Mi'gmaq, au montant de 2 500 \$.

MOTION ADOPTÉE

9.2.11 Association des Récolteurs de Fourrure (Trappeur) de Bathurst

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par J. Boudreau, conseillère

QUE la répartition des dons, telle que recommandée lors de la réunion du Comité plénière tenue le 8 juin 2026, soit approuvée comme suit :

Association des Récolteurs de Fourrure (Trappeur) de Bathurst, au montant de 1 730,75 \$, provenant du budget de soutien communautaire de 2027, pour la location du gymnase du Pavillon dans le cadre du congrès de la Fédération des trappeurs et récolteurs de fourrures du Nouveau-Brunswick.

MOTION ADOPTÉE

9.3 Distribution des commandites 2026

La mairesse Chamberlain, ayant déclaré un conflit d'intérêts, a quitté la salle du conseil à 19h 39 pour ce point de l'ordre du jour et est revenue à 19h h 40.

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par J. Boudreau, conseillère

QUE la répartition des commandites, telle que recommandée lors de la réunion du Comité plénière tenue le 8 juin 2026, soit approuvée comme suit :

- Gala des Prix d'excellence en affaires de la Chambre de commerce Chaleur, pour un montant de 2 000 \$;
- Cocktail de Noël de la Chambre de commerce Chaleur, pour un montant de 250 \$;

- El Vino de la Chambre de commerce Chaleur, pour un montant de 1 000 \$; et
- Association multiculturelle de la région Chaleur, pour un montant de 500 \$.

MOTION ADOPTÉE

9.4 T002-26 Rénovations intérieures – Complexe Roussel O’Neil

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par M. Willett, maire adjoint

QUE la soumission T002-26 Rénovations intérieures – Complexe Roussel O’Neil soit attribuée à GeniBuild Construction de Tracadie, Nouveau-Brunswick pour un montant total de 1 538 314,00 \$ plus taxe.

MOTION ADOPTÉE

9.5 Points discutés à huis clos

9.5.1 Entente de location - Bathurst City Dart Hall Inc.

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par M. Willett, maire adjoint

QUE les membres du conseil approuvent l’entente de location entre la Ville de Bathurst et Bathurst City Dart Hall Inc. comme discuté à huis clos le 8 juin 2026 en vertu de l'article 68 de la *Loi sur la gouvernance locale* et que la mairesse et la greffière municipale soient autorisées à signer tous les documents connexes au nom de la ville.

MOTION ADOPTÉE

10. POINTS D'INFORMATION

10.1 Rapports de l'administration

Aucun point sous cette catégorie.

10.2 Rapports de comités

Aucun point sous cette catégorie.

10.3 Rapport de la mairesse

La mairesse Chamberlain partage une lettre d'une résidente locale faisant l'éloge du service Flex Go, soulignant à quel point le transport en commun de Bathurst lui permet d'accéder aux services essentiels et de maintenir son indépendance. De plus, la mairesse s'est récemment entretenue avec des élèves de la Place des Jeunes et de l'École secondaire Népisiguit, où le transport collectif a été au cœur des discussions. Enfin, la mairesse, le directeur général (DG) et plusieurs conseillers ont participé à la séance d'orientation provinciale organisée par la province du Nouveau-Brunswick, du 11 au 13 juin 2026.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par M. Skerry, conseiller

QUE la séance ordinaire publique soit levée à 19h 50.

MOTION ADOPTÉE

Kim Chamberlain / MAIRESSE

Amy-Lynn Parker / GREFFIÈRE MUNICIPALE